

KANNADIG PLOVELTH



Bulletin d'information de la Commune de Plomelin

Septembre 2004

E-mail : mairie.plomelin@wanadoo.fr - Site Web : <http://www.plomelin.com>



photo Brigitte LE MOING

*Le forum des associations plomelinoises qui a eu lieu à la M.P.T. le 4 septembre a attiré de nombreux visiteurs.
La liste des associations se trouve en page 5.*

COLLECTE SELECTIVE : LA NOUVELLE DONNE

SIMPLIFICATION DE LA COLLECTE

A partir du lundi 1^{er} novembre, Quimper Communauté abandonnera les caissettes bleues et jaunes au profit de **sacs jaunes** qui seront ramassés en même temps que les déchets ménagers, grâce à de nouvelles bennes à deux compartiments. Le tri contribue à la **préservation de l'environnement** et permet de réaliser des **économies**. Une tonne de verre issue du tri revient à 20 €, contre 150 € pour une tonne de verre mêlée aux déchets ménagers et récupérée à la sortie de l'incinérateur. Pour informer les habitants sur la collecte au porte à porte, les points d'apports volontaires et les déchetteries, Quimper Communauté va recruter deux **ambassadeurs du tri**.

DETAILS PRATIQUES

Sont concernés les habitants qui disposent de caissettes bleues et jaunes dont le contenu est collecté au porte à porte. **Des sacs jaunes seront distribués en octobre, mais les caissettes devront être utilisées jusqu'à la fin du mois.**

A partir du 1^{er} novembre, les déchets triés (papier, cartonnets, briques d'emballage et bouteilles en plastique) seront à mettre dans les sacs jaunes qui seront collectés

une fois par semaine au cours d'une tournée de ramassage des ordures ménagères. Les caissettes pourront être conservées.

Les personnes habitant en dehors du bourg et des hameaux et qui ne sont **pas desservies par la collecte au porte à porte** devront continuer à déposer le papier, le carton et les bouteilles en plastique dans les tri points. Les **conteneurs à verre** que tous les Plomelinois sont incités à utiliser se trouvent également au **bourg** (près de l'atelier municipal : papier, carton, verre, bouteilles en plastique) ; au délaissé de **Trojoa** et à **Kerveven** (papier, carton et verre).

Merci de veiller à la propreté des lieux en déposant vos déchets dans les conteneurs correspondants.

VOUS AVEZ DIT « COLLECTE SELECTIVE »

A noter que dans la benne à carton on retrouve régulièrement des déchets de toutes sortes : polystyrène, tuyaux en PVC, plâtre, carrelage, ardoises, matériel électronique usagé, bouteilles, cannettes et même un lot de viande avariée cet été ! Concernant les cannettes vides ou pleines, les consommateurs sont priés de les déposer dans les conteneurs à verre et de ne pas les laisser par terre, ni de les jeter dans les terrains voisins, qu'ils soient publics ou privés...

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOUT 2004

AFFAIRES FINANCIERES

Adoption à l'unanimité des **tarifs scolaires et périscolaires** pour l'année scolaire 2004/2005 : majoration de 2 % en respectant les dispositions préfectorales. **Restaurant scolaire** : enfants de la commune : 2,22 € ; enfants extérieurs à la commune : 2,77 €. **Garderie périscolaire** : tarif journalier : 1,70 € ; tarif mensuel (+ de 10 jours/mois) : 17,03 €.

Le Conseil municipal a adopté **les tarifs de l'eau pour 2005** : majoration de 2,5 % (arrondis).

Octroi d'une subvention de 210 € au Comité de jumelage Plomelin-Crymich pour participation aux frais du voyage de jeunes Plomelinois au Pays de Galles en juillet.

AFFAIRES FONCIERES - URBANISME

Confirmation de la participation financière pour l'aménagement de la **voie hent Ti Menhir** (voirie, éclairage public, espaces verts, eaux pluviales) dans le cadre du projet de **lotissement privé de M. Pierre CORAI** (approuvé par arrêté du 7 septembre 2004).

Acquisition d'une bande de 4,50 m sur une parcelle dans le secteur de **Kervadiou** pour permettre l'aménagement d'une piste cyclable et piétonne sur la route de l'Avantage.

Présentation du projet d'urbanisation autour de la nouvelle **voie nord-ouest**. Accord du Conseil pour poursuivre ce pro-

jet avec l'architecte MORVAN et le géomètre LE GUELLEC. Présentation de l'avant-projet du **lotissement privé LE COZ-LARHANT**, dans le **secteur de Tingoff**, établi par le géomètre MELOU. Des remarques faites par la Commission Urbanisme ont été prises en compte dans cet avant-projet qui doit encore être précisé (élaboration du cahier des charges notamment).

CONSTRUCTION DU COMPLEXE ASSOCIATIF, SPORTIF ET CULTUREL

Attribution de marchés

Lot 1 (gros œuvre) : LE BRIS ; lot 2 (charpente bois) : E.M.G. ; lot 8 (plafonds) : GUILLIMIN ; lot 10 (peinture) : LUCAS-GUEGUEN ; lot 12 (plomberie VMC) : SANITHERM. Un appel d'offres négocié a été lancé pour les lots infructueux.

Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre

Lors des présentations des avant-projets du complexe, des modifications (extension de la salle après discussion avec les associations, prestations supplémentaires pour garantir une bonne gestion du bâtiment) ont entraîné une hausse de l'estimation du bâtiment ; d'où la révision du montant de la rémunération du maître d'œuvre, le taux restant identique.

DES MODIFICATIONS AU RESEAU DE BUS

Les nouveaux horaires 2004/2005 ont été distribués dans les foyers à la fin août. Ils sont également disponibles à la mairie. Le **site internet** www.qub.fr ouvert à la rentrée permet de se renseigner sur le réseau.

Lignes 26 et 27 : quelques légères modifications d'horaires. Tous les arrêts de la ligne 27 ont été équipés de mobilier pendant l'été. Certains points d'arrêt ont été repositionnés pour plus de sécurité.

Ligne 28 : un **nouvel arrêt** a été créé à **Penhoad Braz**. Le départ de Quimper de 19h15 se fait désormais en taxi collectif, ainsi que les départs de 7h23 et 8h23 de Kervéo le samedi et les vacances scolaires. Les deux derniers retours de Plomelin à 18h17 et 18h43 sont supprimés. Les horaires de la lignes ont été modifiés de quelques minutes, le départ Résistance de 16h20 est passé à 16h25 pour une meilleure desserte de la sortie de la Sablière. La commune est intervenue dernièrement auprès de la QUB pour tenter d'améliorer la desserte de cet établissement.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

Voirie et réseaux : fauchage sur les accotements et élagage sur les talus. Elagage d'arbres au lotissement du Polhoad. Installation des buses du réseau d'eau pluviale du parking polyvalent.

Ecoles : entretien des cours et des abords des écoles publiques. Travaux de peinture, confection de meubles de rangement et pose de nouveaux tableaux à l'école élémentaire. Réfection des tables de la classe d'adaptation. Elagage d'arbres dans la cour de l'école maternelle.

Sentiers piétonniers et espaces verts : confection d'un talus paysager en bordure de la M.A.P.A. Tonte de pelouses. Taille de haies. Entretien des sentiers.

Divers : remise en état des terrains de foot (semis devant les buts). Travaux divers à la bibliothèque.

AUTRES TRAVAUX

Bâtiment communaux : mise en place d'une couche de résine sur les chéneaux du complexe omnisports pour les rendre étanches par la SOPREMA (Quimper). Remplacement par la MIROITERIE DE CORNOUILLE des vitres vandalisées au préau du C.L.S.H.

Aire de Kerguel : la société KOMPAN a installé un quatrième jeu pour enfants avec sol souple amortissant.

Extension du réseau de gaz : les travaux commencés début juillet par l'entreprise GARCZYNSKI-TRAPLOIR (Concarneau) se poursuivent actuellement à Ti Lipig.

LES RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

1^{ère} catégorie : maison avec jardin très visible de la rue **Petits jardins**

Hors concours : Mme Antoinette KERMARC'H. 1^{er} : M et Mme Jean-Gabriel MASSON. 2^{ème} : M et Mme René LAOUE-NAN. 3^{ème} ex-æquo : M et Mme Ernest GOASCOZ, M et

Mme Rémi HENAFF, M et Mme Frédéric MONTFORT, M et Mme. Pascal LUCAS, M et Mme Michel L'HOTELLIER, Mme Danièle COMBOT, M et Mme Michel LE CORRE, M et Mme Henri LE CORRE.

Jardins moyens

Hors concours : M et Mme André PERON. 1^{er} : M et Mme Albert BOSSER. 2^{ème} Mme Barbe L'HELGOUAC'H. 3^{ème} ex-æquo : Mme Catherine PROVOST, Mme Renée DOME-NECH, Mme Josiane LE GOFF, M et Mme Loïc CAROFF, M et Mme Michel GUEZENNEC, M et Mme Didier BOSSARD, Mme Micheline GUICHAOUA, M et Mme Jean-Claude CARIOU, Mme Christiane LE QUEAU, M et Mme Arnaud LE LONS, M et Mme Philippe VOLANT.

Grands jardins

1^{er} : M et Mme Roger LOUSSOUARN. 2^{ème} : M et Mme Pierre HASCOET. 3^{ème} ex-æquo : Mlle Marie-Annick NICOT, M et Mme Yves GUICHAOUA, M et Mme Emile LAURENT, M et Mme Pierre LARNICOL, Mme Lucienne VILLEROGE.

Parcs : M et Mme Jean-Claude VIGOUROUX.

2^{ème} catégorie : talus ou décor installé sur la voie publique

1^{er} : Mme Marie-Corentine SALAUN. 2^{ème} : M et Mme Claude LE GAC.

3^{ème} catégorie : balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue ou avec jardinet

1^{er} : M et Mme Christian CAURANT. 2^{ème} : M et Mme Jean-Pierre CHEMIN. 3^{ème} : M et Mme Bruno KERMARC'H. 4^{ème} : M et Mme Robert BERRIET.

4^{ème} catégorie : fenêtre ou mur. 1^{er} : M Jean RAPHALEN. 2^{ème} : M et Mme André DEMANGE.

5^{ème} catégorie : immeubles collectifs, maison de retraite, écoles

Hors concours : résidence de Ti Gwenn. 1^{er} : école publique maternelle (classe de Mme ROCUET).

Prix de l'originalité : M Roger MOREL.

Le jury a remarqué l'harmonie du quartier de hent Kergoff, le travail particulièrement soigné dans de nombreux jardins et la qualité de certains ensembles floraux. Il a présenté au concours intercommunal : M et Mme André PERON (1^{er} prix, catégorie jardin visible de la rue), M Jean RAPHALEN (2^{ème} prix, catégorie fenêtre et mur) et la classe de maternelle de Mme ROCUET (1^{er} prix, catégorie immeubles collectif, maisons de retraites écoles). **Les espaces verts de Plomelin ont reçu le 1^{er} prix** dans la catégorie des communes de 1 000 à 5 000 habitants.

Plomelin est 5^{ème} du concours départemental des villes et villages fleuris dans cette même catégorie. Outre les fleurs, les critères prenaient en compte la propreté, le soin apporté à l'aménagement des espaces communaux et, pour la première fois, les méthodes de désherbage.

LA RENTREE SCOLAIRE A PLOMELIN

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Les effectifs, en légère hausse avec **103 enfants** inscrits à la rentrée, se répartissent en **quatre classes** :

- 28 élèves en grande section avec Joëlle BIGER-CORNIC, directrice.
- 28 en moyenne section avec Régine ROCUET
- 23 en petite section 1 avec Yves VALDELIEVRE ;
- 24 en petite section 2 avec Isabelle PITREY qui a repris son poste à plein temps.

Les enseignants sont assistés par quatre A.T.S.E.M. : Evelyne VOLANT, Christiane LOUBOUTIN, Jacqueline GUILLORE et Françoise LE FUR.

Cet été, des **stores** vénitiens ont été installés sur les velux de la salle d'évolution et des classes de petite section pour un montant de 3 800 €. Du matériel de **gymnastique** a été acheté pour la salle d'évolution (prix : 1 700 €) et des tapis ont été remplacés (170 €.)

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

151 élèves sont inscrits (15 de plus que l'année dernière).

Les enfants sont répartis en **sept classes** :

- 22 élèves en C.P. avec Clotilde GUILLEMOT ;
- 16 élèves dans la classe à double niveau (six en C.P. et dix en C.E.1.) avec Marie-Anne LANDURE et Sandrine RANNOU, toutes deux à mi-temps ;
- 23 élèves en C.E.1 avec Marie-Christine BAGHIOUS ;
- 23 élèves en C.E. 2 avec Christine GODEL ;
- 30 élèves en C.M. 2 avec Yves DUCRET, le nouveau directeur, qui est remplacé deux après-midis par semaine par Gwenaëlle CHAIGNARD ;
- 29 élèves en C.M. 2 avec Alain LE GUEN ;

- 8 élèves en classe d'adaptation avec Danielle LE BRAS, secondée par Jocelyne RAFIN, éducatrice spécialisée.

Un nouveau **jeu de barres fixes**, également destiné aux enfants de la garderie et du C.L.S.H., a été installé dans la cour pendant les vacances pour un coût de 7 700 €. Les **tableaux** des classes de C.P., C.P./C.E. 1 et C.M. 2 ont été remplacés (prix : 1 500 €.)

Il est rappelé aux parents d'élèves qu'il est **formellement interdit de stationner sur hent Pierre LARHANT (hent Keramer), en particulier devant l'entrée de l'école élémentaire**, pour des raisons de sécurité et afin de faciliter la circulation du matériel agricole et des engins du chantier de construction du complexe sportif, associatif et culturel.

ECOLE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION

127 enfants sont inscrits (15 de plus que l'année dernière). On compte 66 élèves en maternelle et 61 dans les classes élémentaires :

- 41 élèves (petite section de maternelle et une partie de la moyenne section) avec Renée GOAS ;
- 25 élèves (moyenne et grande sections) avec Annie TOULEMONT et Solange STEPHAN qui travaillent à mi-temps. Trois aides maternelles, Sylvie LARROUR, Françoise LE GUENNEC et Edith LE CORRE, secondent les institutrices ;
- 21 élèves en C.P. / C.E. 1 avec Sylvie MAUDIRE ;
- 20 élèves en C.E. 1 / C.E. 2 avec Jeannine LE GAC ;
- 20 élèves en C.M. 1 / C.M. 2 avec Jacques CORNEC, directeur. Il est remplacé le jeudi par Eliane CARIOU.

Le **meuble** des deux classes de maternelle a été remplacé grâce à un **financement de l'O.G.E.C.**

AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« Pour faire un petit d'homme, il faut »

C'est le thème d'une **réunion** animée par la **psychomotricienne** Claire DHORNE-CORBEL qui aura lieu le jeudi 30 septembre à l'école maternelle publique de Pluguffan, rue Menez Izela, à 20h30. Comment les adultes peuvent-ils contribuer à l'épanouissement des enfants ? En partant des pratiques professionnelles et du quotidien auprès des jeunes enfants, leurs besoins et leur développement psychomoteur seront présentés concrètement. Cette réunion est ouverte à tous les parents et aux assistantes maternelles.

Regroupement des assistantes maternelles et des enfants pour une séance d'éveil musical le jeudi 30 septembre à la Maison de l'enfance (9h30 ou 10h30).

Permanence : jeudi 30 septembre, de 16h00 à 18h30 (tél. 02 98 94 27 35).

ACCOMPAGNEMENT POST-SCOLAIRE : APPEL A BENEVOLES

Les séances vont reprendre fin septembre, le **lundi** et le **jeudi**, de 16h30 à 18h00. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles qui aident les enfants, contactez Bruno AUGRAIN au 06 30 55 51 07.

LA RENTREE AU FOY 2 PLOM'

Le **foyer des jeunes** de Plomelin accueille les adolescents de 11 à 17 ans, le mercredi et le samedi de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 17h00 à 19h00. L'encadrement est assuré par Bruno AUGRAIN, animateur de la commune et Ivane JONCOUR, de l'Ulamir. Le Foy 2 Plom' est un **lieu de rencontre** pour les adolescents où ils peuvent, avec l'aide des

animateurs, organiser leurs **loisirs** et s'impliquer dans des **projets collectifs** (Musidances et prévention routière). Renseignements auprès de Bruno AUGRAIN, tél. 06 30 55 51 07 ou de l'Ulamir, tél. 02 98 91 14 21.

LES PETITS DEBROUILLARDS RECHERCHENT DES ANIMATEURS

L'association Les Petits Débrouillards Bretagne organise des **animations scientifiques et techniques** dans les écoles, les centres de loisirs et les colonies de vacances. Une formation étalée sur trois week-ends en octobre, novembre et décembre à Brest, est ouverte à toutes les personnes intéressées par la vulgarisation des sciences et techniques auprès des enfants de 7 à 12 ans et des adolescents. Contact : 02 98 41 43 10.

AIDE A DOMICILE

L'A.D.M.R. prévoit le **recrutement d'aides à domicile à temps partiel** en remplacement de salariées partant en retraite.

Les **candidatures accompagnées d'un C.V. sont à envoyer dès à présent** à la Présidente de l'A.D.M.R., 1 leur Sant Meryn, 29700 PLOMELIN.

DON DU SANG

Pour sa prochaine collecte de sang qui aura lieu le **jeudi 23 septembre** à la salle socioculturelle, de 15h00 à 19h00, l'Etablissement Français du Sang lance un appel à tous les donateurs.

LES CONSIGNES DU MOIS

CHANCRE DE L'ECORCE DU CHATAIGNIER : LA PROTECTION NECESSITE L'ABATTAGE SI BESOIN

La Fédération régionale de défense contre les ennemis des cultures de Bretagne (FEDEREC) a constaté la présence du **chancre de l'écorce du châtaignier** à Plomelin. Cette maladie est classée dans les **parasites de quarantaine**, c'est à dire que sa lutte est **obligatoire**. Si vous constatez des dépérissements liés à la présence de ce parasite, il faut procéder **sans attendre à la coupe des arbres atteints, brûler le bois sur place et désinfecter le matériel**. Renseignements à la FEDEREC (tél. 02 98 43 04 44)

DIVAGATIONS DE CHIENS

Des **divagations de chiens** ont encore été signalées récemment, notamment dans le secteur de **Polhoad / Porrajen**. Les propriétaires de chiens doivent **tenir leurs animaux en laisse**. Les pelouses de l'espace de jeux de Kerguel ne sont pas destinées aux besoins des chiens... Pensez à l'hygiène et aux enfants qui jouent sur l'herbe.

VITESSE EXCESSIVE DANS LE BOURG

Les utilisateurs de **deux roues à moteur** sont concernés par les limitations de vitesse au bourg. D'autant que les vitesses excessives de ces engins provoquent également des nuisances sonores.

LES PERSONNALITES PLOMELINOISES

UNE PLOMELINOISE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'EQUITATION PONEY

Marjorie PLATEL, 12 ans, domiciliée hent Sant Philibert, a brillamment participé au championnat de France d'équitation poney qui s'est déroulé à Lamotte-Beuvron début juillet. Avec trois autres cavalières, elle a remporté la **médaille d'or** du concours de sauts d'obstacles par équipe. Auparavant, Marjorie PLATEL avait déjà obtenu une médaille d'argent en concours complet lors du championnat de Bretagne d'équitation poney.

LE DERNIER PORTEUR DE L'ANCIEN COSTUME BRETON A PLOMELIN

Au cours de ses recherches généalogiques dans l'état civil de Plomelin, Pierre CHARLOT a fait une découverte intéressante. Il a relevé ceci dans l'acte de décès de **Jean-René BODIVIT**, journalier, mort chez lui à Coatnion le 13 décembre 1897, à l'âge de 88 ans : « Né et domicilié en cette commune, fils légitime des défunts René BODIVIT et Louis FIRMIN, veuf de Marie-Anne LE BOLZER, tous décédés en cette commune, et **dernier survivant porteur de l'ancien costume breton** dans ladite commune de Plomelin. »

Michel BOLZER, l'expert plomelinois en matière de costume breton, nous renseigne sur l'habit paysan que portait le dénommé BODIVIT : le **bragou braz**, pantalon bouffant à plis, était en drap noir pour les sorties et en chanvre ou lin pour tous les jours. Le **chupenn** sans manches, décoré de velours ou de broderies jaunes, se portait par dessus un **gilet** de drap bleu. Les pieds étaient chaussés de sabots

pour la semaine et de chaussures pour les cérémonies. Ils étaient portés avec des guêtres de drap ou de chanvre. Le **chapeau** de feutre à boucle était décoré de velours. A la fin du XIX^e siècle, les paysans plomelinois avaient remplacé le **bragou braz** par un pantalon à la française. Le costume breton fut porté jusque vers 1930 où tous les jeunes gens avaient adopté la mode de la ville.

EN BREF

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Les foyers non raccordés au tout à l'égout doivent disposer d'une installation d'assainissement individuel (fosse septique). Un **contrôle des installations**, prévu par la loi, sera réalisé bientôt à l'initiative de Quimper Communauté par une société privée. Une réunion d'information, dont la date sera précisée dans la presse, aura lieu à Plomelin.

BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture. Mardi et vendredi : 16h00-18h00 ; mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00 ; samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00 ; dimanche (permanence assurée par les bénévoles des Amis de la Bibliothèque) : 10h00-12h00.

DES REMERCIEMENTS POUR UNE PLOMELINOISE

La mairie a reçu une lettre d'un Lorientais qui a rencontré une habitante de Plomelin le 8 juillet à la gare de Lyon.

« Etant donné mes problèmes de vision et compte tenu de mon âge – 84 ans – cette femme sympathique est venue à mon secours et m'a aidé à porter ma lourde valise de la gare au quai du train à destination de Lorient », écrit ce monsieur. Ayant perdu les coordonnées de sa bienfaitrice, il tient ce qu'elle sache sa gratitude pour « son dévouement et sa conduite exemplaire envers une personne âgée. »

PLOMELIN : UNE HALTE APPRECIEE

La mairie a reçu un mot de félicitations d'un vacancier de Moselle qui a fait étape au bourg : *« Merci pour cette aire de services pour camping-cars aménagée à Plomelin. Votre commune a fait un effort pour nous accueillir, nous avons essayé de témoigner notre reconnaissance en faisant des achats auprès des commerçants de Plomelin, ce qui n'était pas prévu. De plus, nous référons étape chez vous ! Bravo, et puissiez-vous faire des émules ! »*

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

DES ASSOCIATIONS POUR TOUS LES GOUTS

Si vous avez manqué le forum des associations le 4 septembre, sachez qu'il existe à Plomelin **plus d'une trentaine d'associations** sportives, culturelles, familiales et sociales : A.S.P. (foot, volley, basket), foot corpo, foot loisir, galoche, pétanque, tennis, tennis de table, judo, cyclotourisme, jogging et course à pied, plaisanciers, association musicale, cercle celtique, comités de jumelage avec l'Allemagne et le Pays de Galles, association paroissiale, deux chorales, théâtre, Amis de la Bibliothèque, Familles Rurales (gymnastique, danse, poterie, peinture...), personnes âgées, aide à domicile, Amicale Laïque (badminton, broderie, foire aux puces...), Plomelin Solidarité (qui anime notamment le Téléthon), Amis de la maison de retraite, patchwork, foyer des jeunes, parents d'élèves (écoles publiques et école privée), anciens combattants.

Pour obtenir davantage de précisions et les coordonnées des responsables, vous pouvez vous adresser à la mairie ou consulter le site internet de la commune (www.plomelin.com).

LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE

Rencontre avec la romancière **Colette VLERICK** au sujet de son dernier livre (*Le blaireau des sables*) et séance de dédicaces à la M.P.T. le vendredi 24 septembre à 20h30.

Entrée 2 €.

Dans le cadre du « **Mois du film documentaire 2004** », l'association organise deux séances à la salle socioculturelle les vendredis 5 et 19 novembre à 20h30.

Les personnes qui souhaitent rejoindre les Amis de la bibliothèque peuvent se renseigner au 02 98 52 55 75 ou au 02 98 94 23 97. La cotisation annuelle est de 2 €. Rappelons que les bénévoles de l'association assurent la **permanence du dimanche matin** à la bibliothèque.

JUDO CLUB

Les séances ont lieu quatre fois par semaine. Mardi : poussins, 18h00-19h00 ; ados/adultes, 19h00-20h30 ; préparation physique, 20h30-21h30. Mercredi : baby do, 16h15-17h15 ; pré poussins : 17h15-18h15 ; benjamins, 18h15-19h30 ; judo loisir, 19h30-21h00. Jeudi : poussins, 18h00-19h00 ; taïso, 19h15-22h00 ; jujitsu, 20h15-22h15. Vendredi : baby do, 17h30-18h30 ; benjamins, 18h30-19h30 ; ados/adultes, 19h30-21h00.

LES AMIS DE TI GWENN

L'**assemblée générale** aura lieu à la résidence le vendredi 1er octobre à 17h00. Les personnes souhaitant rejoindre l'association et soutenir son action auprès des résidents de Ti Gwenn sont les bienvenues. La cotisation annuelle : 2 €.

PLOM'PATCH : UN NOUVEAU BUREAU

L'association qui a pour objet la promotion de la **pratique du Patchwork** se réunit chaque troisième mercredi du mois.

Comme tous les deux ans, un nouveau bureau a été élu, il est composé de : Gilma BROUSTAL (présidente), Janine CAVARLE (vice-présidente), Brigitte MARCO (secrétaire), Annick ROYANT (secrétaire adjointe), Maryvonne QUEFFELLEC (trésorière), Martine PERRAZI (trésorière adjointe).

Pour la saison 2004-2005, les « patcheuses » prévoient la confection de différents ouvrages (calendrier de l'Avent, panneau mural), l'apprentissage de nouvelles techniques (vitrail, recto verso, mini patch) et une exposition au printemps prochain.

PENN BLEIZ REMISE A L'EAU

Si vous êtes intéressés par le projet de créer une association pour faire revivre cette embarcation traditionnelle à voile et avirons qu'est la **yole de Plomelin**, venez rejoindre l'équipage qui se forme.

Renseignements : Bruno AUGRAIN, tél. 06 30 55 51 07.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

DES MEDAILLES POUR LA DISTILLERIE DES MENHIRS

Lors du 12^{ème} concours régional des produits cidricoles qui a eu lieu à Quimper pendant le Festival de Cornouaille, Guy

LE LAY a été récompensé à trois reprises : **médailles d'or** pour le pommeau AOC vieux et l'eau de vie de cidre AOR vieux, **médaille d'argent** pour le pommeau AOC jeune.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE 2004

Samedi 18 – dimanche 26	Exposition de broderie	Amicale Laïque – Ti Michel
Jeudi 23	Don du sang	Salle socioculturelle
Vendredi 24	Rencontre avec Colette VLERICK	Amis de la Bibliothèque – M.P.T.
Samedi 25	Remise des prix du Challenge de Cornouaille	Salle omnisports
Lundi 27 – mercredi 13 oct	Exposition de broderies	Familles Rurales – M.A.P.A.
Jeudi 30	Réunion avec la psychomotricienne Claire DHORNE-CORBEL	R.A.M. Ecole maternelle publique de Pluguffan

OCTOBRE 2004

Vendredi 1 ^{er}	Assemblée générale	Amis de Ti Gwenn – M.A.P.A.
Jeudi 14	Concours de doublette	Pétanque des Vire Court
Samedi 16	Théâtre	Amis de Ti Gwenn – Salle socioculturelle
Vendredi 22	Spectacle du cercle celtique	Salle socioculturelle
Samedi 23	Fest Noz	A.E.P. écoles publiques Salle socioculturelle

ETAT CIVIL

Décès : René FAVENNEC, 71 ans, Ti Lipig ; Marie FLATRES, veuve LE PORIEL, 83 ans, hent Kergoff.

Mariages : Carole JOLIVET et Grégory DELAMAERE, Beg ar Polhod ; Valérie POCHIC et Michel LESTIDEAU, Ti Lipig ; Natacha TAPE, Quimper et Sébastien TRELLU, Menez Pladennou ; Gaëlle SCOUARNEC et Benjamin BOURDON, hent Tingoff.

Naissances : Mélissa CHATEL, Trojoa ; Quentin MENIER, Kerem Vras ; Lorenne MERLE, hent Sant Philibert ; Sasha POUPON, Kerriou.

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE	Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 ; 13h00-17h00	Vendredi : 8h00-12h00 ; 13h00-16h30	Samedi (état-civil) 9h00-12h00
-------------------------------	--	---	--

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

- Yves ROHOU, Maire : samedi de 9h00 à 12h00 (de préférence sur rendez-vous) ;
- Gildas GUIQUET, Adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement : mercredi de 10h00 à 12h00 ;
- Yvonne PETON, Adjointe chargée des affaires scolaires et du restaurant scolaire : jeudi de 10h00 à 12h00 ;
- Odette CATANZANO, Adjointe chargée des affaires sociales : mardi de 10h00 à 12h00 ;
- Alban LANLARD, Adjoint chargé des travaux : samedi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-Pierre ROYANT, Adjoint chargé de la culture et du sport : vendredi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-René GUELLEC, Adjoint chargé des affaires économiques : samedi de 10h00 à 12h00.

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE	Lundi – Mercredi – Vendredi : 10h00-12h00 ; 16h00-18h00	Samedi : 9h00-12h00 ; 15h00-18h00
------------------------------------	---	---

MEDECINS DE GARDE : appeler le 15 (le centre assure la régulation).

PHARMACIE : ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

HORAIRE DES MESSES : à 11h00 les deux premiers dimanches du mois ; à 9h30 les autres dimanches.

